



Madame, Monsieur,

Suite à l'annonce du ministre de l'Education nationale, je vous confirme la réouverture du collège pour les élèves de **4ème à partir du lundi 8 juin et de 3ème à partir du mardi 9 juin**. Un personnel de l'établissement vous a déjà contacté pour confirmer le retour de votre enfant. La réponse que vous avez donnée conditionne l'organisation retenue.

Je vous précise ci-dessous les principales modalités de ce retour des élèves au collège :

Le Principal

La Direction

Référence

Dossier suivi par
J-N TACHÉ
Principal

Téléphone
05.65.45.23.93
Fax
05.65.81.17.94
Mél.
0121213d
@ac-toulouse.fr

Le Tricot
12200 Villefranche
de Rouergue

- Les familles doivent veiller à ne pas envoyer au collège des enfants qui présentent des symptômes comme de la fièvre (la température doit rester inférieure à 37,8°), de la toux, des éternuements ou des troubles digestifs. Si des symptômes sont constatés en cours de journée, l'enfant sera isolé et la famille immédiatement prévenue pour venir le récupérer ;
- Pour les élèves de **4ème, les cours seront assurés les lundis et jeudis et les mardis et vendredis pour les 3èmes** ;
- Pour ces 2 niveaux, les cours auront lieu de 9h à 13h et de 14h à 16h dans le cadre de groupes limités à 15 élèves ;
- La demi-pension fonctionnera entre 13h et 14h ;
- Les élèves devront être équipés par leur famille au minimum de **2 masques** (l'un pour la matinée et l'autre pour l'après-midi) ;
- L'établissement n'assurera pas de prise en charge des élèves en permanence à l'issue des heures de cours (après 16h) ;
- Le nouvel emploi du temps des élèves sera communiqué sur Pronote le vendredi 5 juin.

Pour répondre à des questions plus précises, je vous invite à consulter sur la page d'accueil de l'ENT le protocole local d'accueil mis en place pour les 6èmes et les 5èmes.

Cordialement.

Le Principal,

J-N Taché